



Peut être mi en invalidité des suite d un accident du travail

Par **Chrislivry**, le **24/01/2022** à **17:34**

Bonjour,

En 2004 j'ai eu un accident du travail je me suis fait écraser par 2 tonnes de verre(grosses vitrines) à la suite de sa j'ai eu le bassin fracturé ,toutes les cotes de casser ,luxure de l'épaule et des nerfs de sexionner dans une jambe .

En 2019 les complication se sont faite sentir mal de dos douleur au bassin et dans les james .

Aujourd'hui sa fait 4 mois que je sius en arrêt de travaille et la medesine de travaille ma convoqué pour faire le point , et enfin de contre il savère ue la reprise du travaille ne va pas être possible malgré déjà un poste aménagé (postion assise et debout difficile)

A 55ans au moi de mars, quel avenir pour moi ?